



Commune de Saint-Sylvestre-Pragoulin

☎ : 04.70.59.01.64

e-mail : st-sylvestre-pragoulin@wanadoo.fr

www.st-sylvestre-pragoulin.com

Suite à la réforme des règles de publicité des actes entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2022, le compte-rendu du conseil municipal est supprimé et remplacé par la liste des délibérations examinées en séance.

Le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le secrétaire, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le Maire et le secrétaire. Le procès-verbal du 19 décembre 2024 sera consultable dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté soit en janvier 2025 (sur le site internet de la commune et mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie).

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 décembre 2024

Les délibérations sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture au public.

- ♦ Délibération n° 2024-80 – Révision 2025 des tarifs des concessions au cimetière : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2024-81 – Redevance d'assainissement 2025 : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2024-82 – Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025 : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2024-83 – Révision 2025 des loyers communaux : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2024-84 – Révision du loyer commercial 2025 de l'auberge : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2024-85 – Devis de travaux pour les logements communaux place de la mairie : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2024-86 – Modification du régime indemnitaire : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2024-87 – Décision modificative n° 2 du budget primitif 2024 (commune) : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2024-88 – Décision modificative n° 3 du budget primitif 2024 (commune) : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2024-89 – Décision modificative n° 1 du budget primitif 2024 (assainissement) : **Approuvée**

Liste affichée à Saint-Sylvestre-Pragoulin, le
Le Maire,
Bernard MANILLERE



30 DEC. 2024

Mairie 1 Place de la Mairie 63310 SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN
Ouverture du secrétariat au public : lundi de 13 h 30 à 17 h 00 / mardi de 16 h 00 à 18 h 00
mercredi de 08 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00 / vendredi de 08 h 00 à 12 h 00